

Accueil de loisirs intercommunal

OCTOBRE 2019
Du lundi 21 au
Jeudi 31 octobre

Sites de Belmont
et La Gresle

Service Enfance
Jeunesse :
04 77 63 76 10
Salle de La Gresle :
06 43 34 25 70

Enfants de
3 à 6 ans
(PS-CP)



Entre 7h30 et 9h00, 11h30 et 12h30, 13h00 et 14h00 et 16h30 et 18h30.

Sites d'accueil et de ramassage (matin et soir) :

Ecoche, salle au-dessus de la mairie, de 7h30 à 8h30 et de 17h45 à 18h30,
Cuinzier, salle de la cantine de 7h30 à 8h20 et de 17h45 à 18h30,
Le Cergne, salle au-dessus de la salle des fêtes, de 7h30 à 8h30 et de 17h35 à 18h30.
Sevelinges, salle de la cantine, de 7h30 à 8h40 et de 17h25 à 18h30



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Salut,
Je m'appelle Cristina et voici mon petit frère Thiago. Nous sommes brésiliens et venus ici pour découvrir et visiter les châteaux de la Loire en vélo.
De Chambord à Nantes, en passant par Tour, viens suivre notre parcours et découvrir l'histoire des châteaux et leurs originalités, leurs personnages... On prendra également le temps de nous arrêter pour explorer quelques curiosités et savourer des spécialités. En route !



SEMAINE 1

	Lundi 21 octobre CHAMBORD	Mardi 22 octobre LE CLOS LUCE	Mercredi 23 octobre VALENCAY	Jeudi 24 octobre CHENONCEAU	Vendredi 25 octobre VILLANDRY
Matin	Qu'est-ce qu'un château fort ?  (Activité de décoration)	Fabrique ton parachute comme Léonard de Vinci  (Activité manuelle)	Créons notre histoire de princesses et chevaliers  (Activité d'expression)	Préparons notre décoration de table  (Activité manuelle)	Décore tes sablés d'autrefois  (Activité cuisine)
Après-midi	Construis la plus haute tour  (Activité construction)	Le champ de mine  (Activité sportive)	Sortie 3-6 ans à Chauffailles De 14h00 à 16h30 Spectacle théâtral « ECOLE DES FABLES »	REPAS A THEME La queue du dragon  (Activité sportive)	Peinture végétale  (Activité manuelle)

Sortie 3-6 ans à Chauffailles

Dans la classe de Mademoiselle Plume, on trouve toutes sortes d'animaux farfelus : un moineau qui veut devenir un aigle, un loup peureux, une mouche qui fait bzz, bzz, bzz, un dauphin triste, un canasson chanteur de charme, un lion magnanime, un poisson volant... Une série de fables mises en musique sous forme de chansons qui s'adressent à tous, avec plusieurs niveaux de lecture. Elles mettent aux prises des animaux singuliers, dont les traits de caractère et les travers ressemblent étrangement à ceux des gens que l'on croise dans notre quotidien. Chaque animal a sa chanson et une histoire à nous raconter !

Sur scène, "L'Ecole des Fables" devient un concert qui séduira petits et grands.

Thomas Semence, l'auteur-compositeur des chansons de "L'Ecole des Fables", donne vie aux animaux de cette école pas comme les autres pour le plus grand plaisir des enfants. Une troupe animalière farfelue qui fait voyager enfants et parents à travers un spectacle chaleureux. Le ton est tour à tour caustique, délirant, féérique et jamais complaisant.

(Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)



Le programme pourra être modifié à tout moment en fonction des envies des enfants, pour raison climatique ou autre.

L'équipe d'animation :



Jennifer



Audrey



Morgane



Romane



Solène

Château de La Gresle

Château de Belmont

SEMAINE 2

	Lundi 28 octobre AZAY-LE-RIDEAU	Mardi 29 octobre USSE	Mercredi 30 octobre CHINON et SAUMUR	Jeudi 31 octobre NANTES	Vendredi 1 novembre
Matin	Fabrique ton blason avec l'emblème de François 1er  (Activité manuelle)	Illustre ton histoire  (Activité créative)	Protège ton château  (Activité coopérative)	Préparation du bal masqué  (Cuisine et activité manuelle)	FERIE 
Après-midi	Détruis la tour avec ta boule de feu  (Jeux d'adresse)	« La princesse et le dragon »  (Grand jeu)	Balade nature Land arts  (Activité extérieure)	Bal masqué  (Défis musicaux)	

ACTIVITE SPECIFIQUE
5 - 6 ANS

INITIATION AU KARATE

Lundi 28 octobre

à Charlieu au gymnase de la Bouverie

Intervention de l'association du Karaté Club de Charlieu avec le professeur Yves Jacques BOIVIN

HORAIRES : Belmont : Départ à 12h45 - Retour à 17h30
La Gresle : Départ à 13h05 - Retour à 17h00

Activité de 5 h00 de 1,58€ à 7,45€

Ne pas oublier : Tenue sportive (jogging => Pas de short)

Pré-inscription par téléphone
8 places pour le 5 à 7 ans



BAL MASQUE du jeudi après-midi
31 octobre

Viens déguisé sur le thème des châteaux (princesse, prince, dragon, chevalier...) si tu le souhaites !!

ACTIVITE EXTERIEURE

Mercredi 30 octobre après-midi

Merci de prévoir des chaussures et une tenue adaptée en fonction de la météo.

Les mercredis

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30, sur deux sites : Belmont de la Loire et Le Cergne.

Pour plus d'informations, nous contacter au :
04 77 63 76 10

Les tarifs de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30
Inférieur à 400 €	0,13 €	4,00 €	6,86 €
De 401 à 700 €	0,17 €		7,74 €
De 701 à 850 €	0,33 €		11,26 €
De 851 à 990 €	0,37 €		12,14 €
Au-delà de 990 €	0,40 €		12,80 €

Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.

Exemple : Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 753, il vous sera facturé 8,5 h de présence $\times (0,33 \times 2) = 5,61\text{€} + 4\text{€}$ de repas soit un total de 9,61 €
Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

Concernant les activités spécifiques :

Il comprend le tarif horaire de l'accueil de loisirs selon le tableau ci-dessus + un montant fixé en fonction de l'activité et du quotient familial.

- Un tarif dégressif de **moins 10 %** est appliqué à partir du 2^{ème} enfant sur le montant de ses activités.
- Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un **supplément de 15%** par enfant est demandé. Il ne s'applique pas si un des 2 parents travaille sur le territoire.
- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.
- Le montant de la facture est **payable à la réservation ou après la période dans un délai d'un mois.**
- Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille.
- Déductible des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- Les goûters du matin et de l'après-midi sont fournis par l'accueil de Loisirs. Le matin, il est proposé aux enfants un petit déjeuner échelonné de 7h30 à 9h30.
- Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprises, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler par CESU : chèque emploi service universel.
- Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, pré inscrire votre enfant par téléphone. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ou sur simple demande.

INSCRIPTIONS à partir du mardi 8 octobre 2019

Les inscriptions peuvent se faire soit :

- En **permanence d'inscription sur rendez-vous** :
 - Mercredi 9 octobre, de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, Service Enfance Jeunesse à Belmont,
 - Jeudi 10 octobre, de 16h00 à 18h00, Ecole les Cenelles à La Gresle (salle des réunions à l'étage, prendre l'escalier extérieur),
 - Vendredi 11 octobre, de 16h00 à 18h00, Mairie de Le Cergne (salle du conseil).
 - Par **téléphone au 04.77.63.76.10**, renseignements à préciser lors de votre appel :
- Le jour, l'heure d'arrivée et de départ, le site d'activités Belmont ou La Gresle. Précisez si votre enfant prend le repas, la navette (Cuinzier, Le Cergne, Sevelinges, Ecoche). Ainsi que l'inscription aux activités à places limitées (sorties et activités spécifiques).

Dans le cas où vous ne pouvez pas vous rendre à la permanence d'inscription, merci de nous préciser les changements sur le dossier de votre (vos) enfant(s).

Si c'est une première, il faut obligatoirement venir en permanence d'inscription et préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ou votre quotient familial, coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Service Enfance Jeunesse
64 rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04 77 63 76 10
Site Internet :

<http://www.charlieubelmont.com>

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Myriam MELETON au 04 77 63 76 10
ou par mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com

